

Le contexte

L'Inde, tout comme l'État de New York, vient d'interdire sur son territoire la vente de cigarettes électroniques. Cette décision fait suite aux dizaines d'hospitalisations et aux six décès probablement liés à l'utilisation de la cigarette électronique survenus ces derniers mois aux États-Unis. Souvent vantée comme étant un moyen efficace pour arrêter de fumer, que faut-il en penser ?

Que faut-il penser

Un cadeau



Johan Vandermeulen

Directeur régional Europe et Afrique du Nord chez British American Tobacco

■ La vapeur produite par une cigarette électronique contient 95% de produits chimiques en moins que la fumée d'une cigarette classique. Il s'agit d'une alternative sûre afin d'arrêter de fumer. Nous nous assurons de rejoindre les plus hauts standards de qualité et de sécurité pour ces produits.

Est-ce que l'utilisation des cigarettes électroniques est sans danger ?

Il est important de marquer la différence entre le fait de vapoter et de fumer. Lorsque nous fumons, du tabac est brûlé et beaucoup de produits toxiques sont émis. Lorsqu'on vapote, le produit liquide présent dans la cigarette électronique n'est pas brûlé, il ne contient pas de tabac. Et lorsqu'on observe les émissions toxiques, on constate une réduction de 95% de produits chimiques lors du vapotage. Ce n'est pas seulement ce que dit British American Tobacco mais c'est aussi ce que dit le service de la santé publique au Royaume-Uni, en France et en Allemagne. C'est pour cette raison que ces pays recommandent le vapotage comme une alternative au fait de fumer.

Quels sont selon vous les avantages principaux à utiliser une cigarette électronique ?

Le plus grand avantage est qu'il s'agit d'une alternative beaucoup moins risquée pour continuer à fumer. Les fumeurs concernés par leur santé ne cherchent pas seulement un produit qui fournit de la nicotine sans le danger qui vient du tabac brûlé, ils sont également intéressés par le fait que cela leur permet de reproduire le rituel qu'est le fait de fumer, parce qu'ils tiennent la cigarette électronique dans leurs mains. Il est important que les gouvernements nous aident à réussir cette transition et que nous puissions introduire sur le marché ces produits de vapotage pour atteindre les fumeurs et les convaincre de quitter le tabac pour les cigarettes électroniques. C'est ce qui se passe actuellement dans plusieurs pays, mais malheureusement pas en Belgique car les autorités ont décidé de considérer les cigarettes électroniques au même titre que les cigarettes classiques en ce qui concerne leur publicité. Cela doit changer.

Mais si vous disposez d'une liberté de publicité, votre marque va toucher les jeunes. N'est-il pas risqué pour eux de se lancer dans la cigarette électronique ?

Nous sommes très clairs à ce sujet. Les mineurs ne devraient ni fumer, ni vapoter. Je ne veux pas que mes enfants fument et je ne veux pas que mes enfants vapotent. Nous soutenons l'initiative prise par le Parlement fédéral d'augmenter l'âge légal pour fumer de 16 à 18 ans, et ce, dès ce 1^{er} novembre. Nous avons également pris tout un tas de mesures avec nos vendeurs afin de les conscientiser à ne pas vendre ces produits aux consommateurs qui n'ont pas l'âge.

Aux États-Unis, des dizaines de patients souffrent d'une maladie pulmonaire inconnue. Six d'entre eux sont morts. Leur seul point commun est qu'ils vapotent. Est-ce selon vous parce qu'ils ont mal utilisé leur cigarette électronique, ou bien est-ce lié à un composant chimique présent dans celle-ci ?

Il semble que ces consommateurs aient intégré dans le liquide de leur cigarette électronique des ingrédients comme le THC, un des composants de la marijuana. Et ce n'est pas pour cela que les cigarettes électroniques ont été conçues. À titre comparatif, c'est comme si on ouvrait une cannette de bière et qu'on décidait d'y ajouter de l'alcool pur. Les consommateurs ne doivent pas manipuler les produits. Nous disposons d'ailleurs d'un système fermé qui les empêche d'ajouter quoi que ce soit à leur liquide. En conclusion, nous appliquons donc les standards de qualité et de sécurité les plus élevés pour nos produits, tant en ce qui concerne l'appareil en lui-même que le liquide utilisé. Nous voulons nous assurer que nos 9 millions de consommateurs disposent de produits sûrs. La nicotine que nous utilisons est la même que celle en vente en pharmacie. Les arômes que nous achetons pour nos liquides sont les mêmes que ceux utilisés par l'industrie alimentaire. Pas moins de 1500 scientifiques travaillent actuellement sur nos cigarettes électroniques. Parmi eux, on retrouve 130 doctorants et 50 toxicologues. Nous avons investi pas moins de 4 milliards de dollars dans cette catégorie de produits.

Entretien : Louise Vanderkelen



Ils font la guerre aux cigarettes élec

San Francisco a lancé le mouvement. Le 25 juin dernier, elle a été la première grande ville à interdire la vente de cigarettes électroniques sur son territoire dans le but de préserver sa jeunesse des ravages de la nicotine. Chaque infraction constatée sera passible d'une amende de 1000 dollars.

C'est désormais au tour de l'État de New York de suivre le mouvement. Le week-end dernier, son gouverneur, Andrew Cuomo, a annoncé l'interdiction de la vente de cigarettes électroniques aromatisées jusqu'à nouvel ordre.